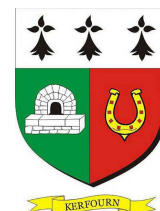


# BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

## MARS 2013



### INFO PRATIQUES

www.kerfourn.fr

#### Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8h30 – 12h	Fermé
Mercredi	8h30 – 12h	14h – 18h
Jeudi	8h30 – 12h	14h – 18h
Vendredi	8h30 – 12h	Fermé
Samedi	8h30 – 12h	14h – 16h

#### Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

#### Bar -Tabac - résultats sportifs journaux - Café Merlus (Lorient)

Lundi	7h30 – 14h	16h – 21h
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	7h30 – 14h	16h – 21h
Jeudi	7h30 – 14h	16h – 21h
Vendredi	7h30 – 14h	16h – 1h
Samedi	8h – 14h	16h – 1h
Dimanche	9h – 14h	16h – 1h

#### Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mardi	Ecole 13h30 – 16h30
Mercredi	9h – 12h et 14h – 18h
Vendredi	Ecole 10h – 12h

#### Boulangerie

Téléphone : 02 97 38 19 75

Lundi	Fermé
Tous les jours	7h à 14h et 16h à 19h30
Dimanche	7h à 13h

#### Crêperie « l'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi	7h – 15h	18h – 20h
Mardi	7h – 15h	18h – 22h
Mercredi	7h – 15h	Fermé
Jeudi	7h – 15h	17h30 – 22h
Vendredi	7h – 15h	17h30 – 23h
Samedi	8h – 15h	18h – 23h
Dimanche	Fermé	18h – 23h

Sur réservation : Le Couscous 1<sup>er</sup> et 3<sup>eme</sup> samedi du mois,  
Paella 2<sup>eme</sup> samedi du mois

#### Déchetterie Gueltas

Téléphone : 02 97 51 51 64

Lundi et jeudi	10h - 12h et 14h – 18h
samedi	10h - 13h et 14h - 18h

#### Déchetterie Noyal Pontivy

Lundi	10h à 11h30 et 14h à 19h
Mercredi, jeudi, vendredi	14h à 19h
Samedi	10h à 11h30 et 14h à 18h

#### Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	
Matin	: 7h à 8h45
Soir	: 16h15 à 18h30

Chers concitoyens

Nous avons eu les honneurs en une de la presse locale. Même si les kerfournois ont été informé régulièrement de la situation financière de la commune, un droit de réponse est nécessaire pour éviter des interprétations hasardeuses sur notre compte. Effectivement, notre endettement est important. Il a même été beaucoup plus important à son paroxysme en juillet 2009 (1 684 349 €), date de la conclusion du dernier prêt pour la mairie de 300 000 € et de l'utilisation maximale de la ligne de trésorerie. Le chiffre de 942 000 € communiqué par l'hebdomadaire est le cumul de tous les budgets au 31 décembre 2011 incluant par erreur les prêts liés à l'assainissement collectif du centre bourg transférés à Pontivy Communauté. La rigueur intellectuelle impose de différencier les prêts liés à des investissements qui apportent des recettes à des emprunts d'équipements communaux et de retirer les emprunts transférés à Pontivy Communauté suite aux transferts de la compétence eau et assainissement. Au 1 juillet 2011, la dette transférée était de 145 868 €. Le montant des dettes communales à fin décembre 2012, date des derniers comptes administratifs est de 826 456 €. Le solde à financer du prêt de la boulangerie, des trois prêts de rénovation des 9 maisons et appartements est de 259 163 €. Enfin, les autres emprunts communaux se situent à 567 293 €. Le remboursement de capital tous budgets confondus cette année est d'environ 80 511 €. Ce niveau de remboursement va encore être très élevé en 2014, 2015 et 2016. Nous avons réussi à maintenir une bonne capacité d'autofinancement avec une moyenne de résultat sur cinq ans de 136 569 € avec une hausse de la pression fiscale communale limitée à 4% en 2009 sur la taxe d'habitation. Certes, ces résultats sont insuffisants par rapport aux besoins de la commune et cela se traduit au quotidien par des reports de travaux réguliers mais avons nous une autre option à notre disposition ?

Cette année va d'ailleurs être une année particulière puisque nous ne dominons pas deux investissements majeurs. Les coûts finaux de la démolition de L'Eurkel et l'aménagement de la rue Saint Eloi ne sont pas maîtrisés à ce jour. Nous redoutons les mauvaises surprises de l'appel d'offre d'une démolition délicate. Pour l'instant, les interventions sur le site n'ont pas coûté d'argent à la commune. Nous remercions encore une fois les quinze bénévoles qui nous ont aidés à débarrasser les immondices laissées par les anciens propriétaires. Pour la rue Saint Eloi, les difficultés se cumulent. L'objectif du départ était de créer un trottoir du jardin de l'oratoire au site de la fontaine mais l'opportunité de la réfection du revêtement superficiel par le Conseil Général nous oblige à rénover une partie du réseau d'eaux pluviales, à enfouir un poteau téléphonique, à revoir les trottoirs dégradés ou inadaptés aux personnes à mobilité réduite et surtout à reconfigurer la répartition de l'espace. En respectant les règles de l'art, nous ne pouvons pas financer des travaux aussi importants. Nous devons trouver en mars, dans les commissions finances et plan de référence, des solutions acceptables. Soyons optimistes, nous pouvons le faire.

Nous recevons régulièrement des candidats à la reprise de la boulangerie. Nous avons en main l'étude presque complète de la C.C.I que nous proposons aux personnes qui nous le demandent. Nous maintenons notre position d'offrir l'aide de la commune en fonction des demandes du repreneur sur des objectifs proposés et réfléchis. Malheureusement, un certain nombre de porteur de projet nous confonde avec une banque. Un projet de ce type, ce n'est pas seulement obtenir une somme d'argent pour en faire l'acquisition mais de gagner sa vie du fruit de son travail sur des bases commerciales saines.

Suite au départ de M Lefevre le 1 mars, nous procéderons sans tarder au recrutement d'un(e) nouveau secrétaire de mairie. Nous avons reçu vingt deux candidatures pour ce poste clé dans une commune. La municipalité va rencontrer les postulants sélectionnés dans la première quinzaine de mars. Dans l'attente de la nomination du titulaire, notre organisation va être mise à mal. Nous demandons aux Kerfournois de l'indulgence pendant cette période d'incertitude.

Joël Marivain

## Informations générales

### Médiathèque: atelier du mercredi après-midi

A partir du **mois de mars 2013**, si vous êtes intéressé par l'atelier :

- transférer vos films qui sont sur cassette vers un dvd (prévoir des DVD RW) vous pouvez vous inscrire soit par 02 97 38 19 04 ou courriel : [mediatheque.kerfourn@wanadoo.fr](mailto:mediatheque.kerfourn@wanadoo.fr)

### Club de l'âge d'or

Le 12 janvier après un déjeuner copieux suivi de la galette des rois nous avons procédé au vote du nouveau bureau.

Présidente: Monique Kerguen - Vice-présidente: Annie Le Dorze - Trésorière: Annie Le Dorze - Vice Trésorier: Joel Bellec - Secrétaire: Henri Robic - Adjoint au secrétaire: Jean Paul Guilloux - Membres: Michel Le Dorze, Geneviève Jehanno, Marie Thérèse Le Provost.

### CUISINE SAUVAGE:

Vous avez envie de confectionner une tarte mais les fruits de l'été ne sont pas encore là et vous voudriez changer de la tarte aux pommes ou autres fruits d'hiver.

Pourquoi ne pas profiter de cette saison où l'on voit apparaître une multitude de fleurs pour faire une tarte originale:

La tarte primavera:

- 1 bol de fleurs de primevère - 150 g de sucre - 4 c. à soupe rases de maïzena - 2 citrons - 2 œufs - 2 verres d'eau - 1 noix de beurre - 1 pâte à tarte de 25 cm de diamètre.

Faire cuire le fond de tarte ( feuilletée, brisée ou sablée) à blanc pendant 10 min. à 180° ( th. 6 ).

Partager le bol de fleurs en 2. Ôter le calice vert ( monder ) de la 1<sup>ère</sup> partie. Réserver.

Avec l'autre moitié des fleurs, préparer une infusion dans les 2 verres d'eau ( 15 minutes ).

Préparer la crème en mélangeant dans une casserole: la maïzena diluée dans un peu d'infusion refroidie, les œufs entiers, le sucre et le jus de citron.

Ajouter le reste d'infusion filtrée, remuer jusqu'à l'obtention d'une crème homogène, porter à ébullition.

Retirer alors du feu et ajouter le beurre, puis délicatement les pétales de primevère mondés.

Verser sur la pâte précuite avant de remettre à four moyen ( th.5) pendant 10 à 15 minutes.

### AVC: VITE le 15!

Visage paralysé - Inertie d'un membre - Trouble de la parole - **En urgence**, appelle le 15

### Chenilles processionnaires

La FEMODEC (Fédération Morbihannaise de Défense contre les Ennemis des Cultures) organise une lutte contre les chenilles processionnaires du chêne. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie jusqu'au 25 mars 2013. Bulletins d'inscription en mairie. Contact : 02.97.38. 36. 03 courriel : [mairie.kerfourn@orange.fr](mailto:mairie.kerfourn@orange.fr)

### UFC - QUE CHOISIR 56

Depuis son implantation à Pontivy en avril 2007, l'antenne de l' UFC - QUE CHOISIR 56 est toujours plus sollicitée par les consommateurs de la région. Elle accueille actuellement des consommateurs victimes de ventes forcées, voire arnaques, tant en matière de téléphonie, qu'en matière d'assurance, de banque ou d'automobile.

Depuis quelques mois, elle est fortement sollicitée par les victimes de sociétés d'installations photovoltaïques, se présentant éventuellement comme affiliées à EDF et qui démarchent les consommateurs pour les installation qui, selon elles, sont à 100% autofinancées, avec des bons de commandes présentés comme un acte de candidature à un programme maison verte ou eco-citoyen.

Ces sociétés établissent des "budgets" qui mettent en avant: des subventions, un crédit d'impôt et une renumérotation de l'électricité vendue à l'EDF.

La demande de crédit est proposée comme une simple formalité, et bon nombre de consommateurs n'ont pas conscience de s'être engagé.

Ces pratiques commerciales peuvent mettre les familles dans les positions dramatiques et générer des situations de surendettement.

L'UFC - QUE CHOISIR 56 antenne de Pontivy reste à votre disposition, sans rendez vous tous les vendredis de 10h à 16h au 6 quai Plessis, Bt H à Pontivy.

Permanence téléphonique tous les mercredi de 9h à 11h30 au 02 97 84 74 24.

## **Avec le service sophia, l'Assurance Maladie accompagne les personnes diabétiques !**

### **L'accompagnement sophia en pratique :**

Les adhérents du Morbihan reçoivent régulièrement des supports d'information pour mieux connaître la maladie, partager le vécu d'autres patients et l'expérience des professionnels de santé.

Ils ont également accès, sur le site [www.ameli-sophia.fr](http://www.ameli-sophia.fr), à un espace d'information très complet sur le diabète.

Ils peuvent aussi bénéficier, selon leurs besoins, d'un accompagnement téléphonique par des infirmiers-conseillers en santé sophia.

### **Comment bénéficier de sophia ?**

sophia s'adresse aujourd'hui aux personnes majeures, ayant un diabète de type 1 ou 2, prises en charge à 100 % par le régime général de l'Assurance Maladie au titre d'une ALD (Affection de Longue Durée).

Les personnes concernées reçoivent un courrier de l'Assurance Maladie les invitant à s'inscrire en retournant le bulletin d'inscription joint.

sophia est un service gratuit, sans engagement et sans incidence sur le niveau de remboursement.

Pour en savoir plus : téléphone **811 709 709** Prix d'un appel local depuis un poste fixe

## **Pontivy Communauté Communiqué de presse - Sensibilisation au compostage individuel**

Pontivy Communauté continue ses actions de prévention pour réduire la production d'ordures ménagères. Dans ce cadre, Pontivy Communauté a choisi de relancer une **opération sensibilisation à la pratique du compostage**.

**L'objectif** est de réduire la part de fermentescibles (déchets putrescibles de la cuisine et du jardin) aujourd'hui contenue dans nos Ordures Ménagères, estimée à 30% de notre poubelle.

Pour ce faire, Pontivy Communauté organise des **forums de sensibilisation sur le compostage** (individuel et collectif), le paillage et le lombricompostage, (conférences, ateliers, stands).

A l'issue des conférences, une distribution de composteurs sera réalisée. Elle se limite aux foyers de Pontivy Communauté, **selon les conditions d'attribution suivantes :**

- Ne pas avoir déjà eu un composteur de Pontivy Communauté
- Etre résident sur le territoire de Pontivy Communauté

La personne inscrite doit être celle qui vient retirer le composteur (pièce d'identité et justificatif de domicile demandés).

Il est **indispensable de s'inscrire au préalable pour réserver son composteur** via le Numéro Vert du service Déchets : 0 800 21 21 06

### **Liste des forums de sensibilisation et des distributions de composteurs :**

A Noyal-Pontivy :

**Samedi 16 mars 9h à 13h**

**Aux services techniques (route de Gueltas), près de la caserne des Pompiers**

A Rohan :

**Dimanche 7 avril 9h à 13h**

**A la salle de la Belle Etoile**

A Cléguérec :

**Samedi 23 mars 9h à 13h**

**A la mairie**

A Pontivy :

**Samedi 13 avril 9h à 17h**

**A la salle Saphir**



### **Mentions sur le panneau d'affichage du permis de construire:**

En imposant que figurent sur le panneau d'affichage du permis de construire diverses informations sur les caractéristiques de la construction projetée, les dispositions du Code de l'urbanisme ont eu pour objet de permettre aux tiers, à la seule lecture de ce panneau, d'apprécier l'importance et la consistance du projet.

C'est pourquoi la hauteur du bâtiment est au nombre des mentions substantielles que doit comporter cet affichage et donc, l'affichage ne peut, en principe, être regardé comme complet et régulier si cette mention fait défaut ou si elle est affectée d'une erreur substantielle, alors qu'aucune autre indication ne permet aux tiers d'estimer cette hauteur.

### **"Ne jetez plus vos déchets mais juste vos mauvaises habitudes"**

Rendez vous samedi 06 avril 2013 pour ramasser ce qu'il y a dans les fossés de notre commune.

Nous profitons de la semaine du développement durable pour mener cette action. Samedi matin chacun part de chez soi avec voisins ou amis en récupérant les déchets trouvés dans les fossés, rendez vous à 11h30 devant la mairie pour évaluer nos trouvailles,

VENEZ NOMBREUX, on compte sur vous. Pour votre sécurité, n'oubliez pas vos gants, votre gilet haut visibilité et un sac poubelle pour mettre vos trouvailles!



## Qu'est-ce que la Ligue contre le Cancer ?

C'est une association agréée nationale qui regroupe 103 comités départementaux. Le Comité du Morbihan travaille avec 14 hôpitaux, cliniques, du département afin d'aider les malades au plus près.

Beaucoup d'associations et de bénévoles sont des partenaires privilégiés et organisent régulièrement des manifestations à notre profit.

## Quelles activités financez-vous avec les fonds récoltés ?

Nous avons 3 axes d'activité :

- l'aide à la recherche (40 % de nos dépenses). Le comité 56 finance 14 projets de recherche.
- l'aide directe aux malades (40 %) : nous sommes le plus proches possible des malades avec de l'aide à domicile (10 h/an), de l'aide en urgence pour des personnes en grandes difficultés financières, de l'aide psychologique, des soins et des conseils esthétiques (perruques) qui apportent une "bulle de confort" à un corps maltraité par la maladie.
- le dépistage et la prévention (20 %) : auprès des adolescents sur les dangers de l'alcool, du tabac ou du soleil. (9 900 élèves vus en 2011). Nous mettons aussi en avant les bénéfices de l'activité physique pour prévenir le risque de cancer. Enfin, nous envisageons de développer la prévention dans les entreprises avec une exposition itinérante.

## Comment peut-on bénéficier de l'aide de la Ligue ?

Le plus souvent en prenant contact avec une infirmière ou une assistante sociale sur les lieux de soins (hôpitaux, cliniques). Et au comité départemental à Vannes : 02.97.54.18.18 . Vous pouvez aussi aller visiter notre site internet en cliquant sur le département Morbihan sur [www.ligue-cancer.net](http://www.ligue-cancer.net)

## Préservez la ressource en eau:

L'eau fait partie du patrimoine commun. Au cours de ces dernières décennies, l'équilibre des milieux aquatiques s'est trouvé très modifié par les prélèvements quotidiens effectués pour les activités humaines, et les rejets qu'ils collectent.

Chacun de nous, en modifiant ses habitudes peut réduire sa consommation d'eau de 30%.

1. Ne pas jeter de médicament, de produit chimique dans les eaux usées.
2. Isoler le chauffe-eau et les tuyaux: l'eau chaude arrive plus vite.
3. Choisir une chasse d'eau équipée d'un mécanisme économique (70% d'eau en moins).
4. Installer un mitigeur thermostatique et un mousseur pour économiser de l'eau à la sortie du robinet.
5. Choisir un lave-linge et un lave-vaisselle économes en eau en s'aidant de l'étiquette énergie.
6. Réutiliser l'eau de nettoyage des légumes pour arroser les plantes.
7. Investir dans du matériel d'arrosage "goutte à goutte", micro-asperseurs, tuyaux poreux qui consomment moins d'eau que les jets.
8. Arroser le soir; cela réduit les pertes dues à l'évaporation de 5 à 10%.
9. Collecter l'eau de pluie pour l'arrosage le jardin ou pour laver la voiture.
10. Laver sa voiture dans une station de lavage (70% d'eau en moins).

## Élaguer: QUI EST RESPONSABLE DE QUOI ?

### Le propriétaire

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage

si les trois conditions suivantes sont réunies : • La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne électrique, • L'arbre ne respecte pas les distances prescrites par l'Arrêté interministériel du 17 mai 2001\*

• Cet arbre planté en domaine privé déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique (article 25 du décret du 14 mars 1965, chapitre IV).

Dans ce cas, l'élagage des végétaux correspondants est à la charge financière du propriétaire. Il est réalisé par ses soins ou par une entreprise agréée de son choix.

### ERDF

En dehors des cas qui réunissent les trois conditions mentionnées ci-dessus, ERDF assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire est directement informé au préalable par l'élagueur, prestataire d'ERDF, de son intervention. Cet élagage est à la charge financière d'ERDF. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.